

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 avril 2023

Le conseil s'est réuni sous la présidence de Christel Guillerm, Adjointe au Maire

1/Vote des taux d'imposition 2023

Ils ont été fixés comme suit :

Foncier bâti : 37.88 %

Foncier non bâti : 53.35 %

Taxe habitation résidences secondaires : 10.77 %

Total des recettes attendues au titre des contributions directes : 229 977 €

2/Vote des budgets primitifs 2023. Ils ont été votés à l'unanimité et se décomposent comme suit :

Le budget général, d'un montant de 995 105.04 €, s'équilibre en section de fonctionnement à 567 854.41 € et en investissement à 427 250.63 €. Les principaux investissements sont :

Remboursement du capital de la dette : 45 500 €

Programme voirie : 121 600 €

Acquisition matériel divers : 5 000 €

Tracteur tondeuse : 26 950 €

Remplacement des jeux école : 9 500 €

Etudes redynamisation du centre-bourg : 29 000 €

Travaux bâtiments : 58 800 €

Site internet : 1 000 €

Budget annexe du Service assainissement

D'un montant de 127 840.50 €, il s'équilibre en section de fonctionnement à 20 025.86 € et en investissement à 107 814.64 €.

3/Le conseil autorise le Maire à signer le Marché relatif au programme voirie 2023 avec la Société SPTP de Ploufragan pour un montant de 44 600.40 € TTC.

4/ Le conseil a voté une motion pour le maintien de la maternité et de l'ensemble des services de l'hôpital de Carhaix. Il demande :

- La garantie définitive de maintien de l'ensemble des services au centre hospitalier de Carhaix, notamment maternité, chirurgie, cardiologie et urgences ;
- Le maintien du plateau technique 24h/24 et 7 jours/7 au centre hospitalier de Carhaix ;
- Le maintien d'une égalité d'accès en matière de soins pour toute la population de Centre Ouest Bretagne.

5/ Le conseil municipal décide de reconduire la journée citoyenne le samedi 13 mai. Les personnes intéressées pour y participer peuvent d'ores et déjà s'inscrire à la mairie. Un déjeuner en commun sera servi au restaurant scolaire.